

Betting

www.commune-betting.fr



Bulletin municipal n° 54 – 2^e semestre 2015

Sommaire

Éditorialp. 1

Échos du Conseil Municipalp. 2 à 19

- > Séance du 26 juin 2015
- > Séance du 28 août 2015
- > Séance du 29 octobre 2015

État civilp. 20

La Newsletter de Bettingp. 21

Betting au jour le jourp. 22 à 23

- > 14 juillet
- > Fleurissement
- > Exposition de peintures
- > 11 novembre

Les associationsp. 24 à 33

- > Les Gymnastes
- > Le Groupe Vocal
- > Le Raquette Club
- > Le Syndicat Arboricole et Horticole
- > L'A.S.B.
- > La Société des Ouvriers et Mineurs

Les animations estivalesp. 34 à 38

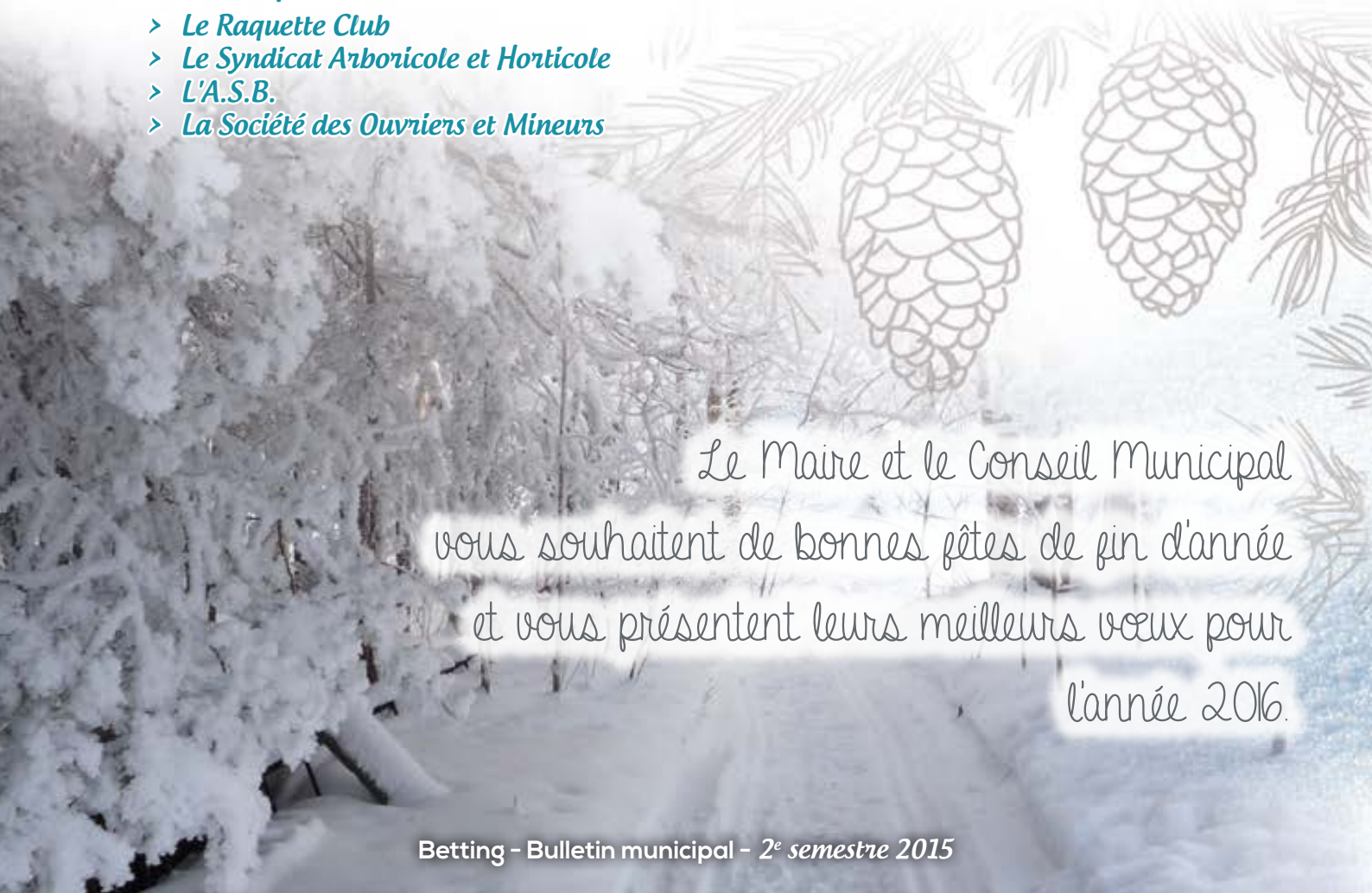
L'écolep. 39 à 42

- > À cheval !
- > Musée et Jardin des Faïenciers de Sarreguemines
- > Sortie à la ferme
- > Jardins
- > Kermesse
- > Rentrée 2015/2016
- > Fête d'Halloween au périscolaire

Notre jeu Quizzp. 43

**Infos pratiques :
carte d'identitép. 44**

**Déchets ménagers
et assimilésp. 45**



Le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour
l'année 2016.

Chers Concitoyens,

Le discours du 11 novembre était encore dans nos oreilles, notre Monument aux Morts encore ardent de l'hommage rendu à nos morts et dans une tendresse plus appuyée à tous les morts pour la France, voilà que ce vendredi 13 novembre la vérité explose au plus profond de la chair de tout notre pays. La réalité nous revient comme un boomerang.

La France est en guerre nous avoue alors le chef de la Nation !

Voilà des années que des personnes en charge de nos institutions, de gauche, comme de droite ont découvert la politique de l'autruche. Désolé d'incriminer pour l'exemple cet animal curieux !

Mais ces responsables ont cru tenir là un secret ! Le secret de l'aboutissement de leurs études, de leurs carrières. Baisser la tête, enfouir leurs craintes, leurs préjugés, souvent leurs incompétences pour asseoir un pouvoir médiocre ! Les yeux ensablés, mais détrompez-vous, plus aguerris que l'animal, toujours prêts à s'ouvrir pour une ambition toute personnelle.

Le terrain étant déjà très occupé il a fallu trouver une autre orientation.

Aller chasser dans une autre dimension, dans le gigantisme, dans l'humanitaire, une valeur sûre que personne n'osera contester. "Ouvrir la cage aux oiseaux" et là point d'envol, rassurez-vous, mais dans cette cage dorée la place commence à manquer. Alors on la referme, laissant devant cette porte des milliers et des milliers de frustrés, on se presse, on se pousse et la porte finit par implorer. Bien vite il faut la protéger, on installe des grillages, des barbelés, on réinstalle les frontières tant décriées par ces mêmes personnes. L'espace Schengen brûle !



Charles Trenet chantait en d'autres temps, douce France, pays de mon enfance. Enfants de ce pays chantons toujours ce refrain, douce France, pays de notre enfance, pays de Voltaire et Hugo, pays de la Révolution, pays des droits, pays de la liberté. Pays où hélas le devoir devient marginal, où le chômage laisse au bord de notre société tant de forces vives.

Permettez-moi, avec le Conseil Municipal et l'ensemble de notre personnel, de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2016 à la hauteur de vos attentes.

Le Maire, Roland Rausch.

Directeur de Publication : Roland Rausch

Conception et réalisation :
Arobase Design - Freyming-Merlebach
 www.arobase-design.fr - 03 87 93 24 37

Rédaction : Mairie de Betting

La Municipalité de Betting tient à remercier tous les annonceurs, rédacteurs et bénévoles qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.

Échos du Conseil Municipal

Séance du 26 juin 2015

Convention de partenariat financier entre les communes de Béning-lès-St-Avoid et de Betting concernant les dépenses relatives aux animations estivales.

Le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal en date du 27 février 2015 concernant le regroupement des écoles primaires de Béning-lès-St-Avoid et de Betting et le projet de partenariat pour l'organisation des animations estivales durant les mois de juillet et août 2015.

Les activités culturelles, sportives et conviviales ainsi que les sorties proposées sont destinées aux enfants des deux communes, âgés de 5 ans à 16 ans et seront encadrées par des membres des associations locales et les équipes municipales sur la base du bénévolat. Ces animations permettront aux enfants d'avoir un premier contact avant la rentrée, de favoriser le «vivre ensemble» et d'offrir un air de vacances à ceux qui ne partent pas.

Le Maire propose au Conseil Municipal la prise en charge des frais nécessaires au bon fonctionnement des activités, à part égale entre les deux communes.

Un projet de convention ci-annexé a été établi pour définir les modalités financières de ce partenariat.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- accepte la mise en place d'animations estivales en partenariat avec la commune de Béning-lès-St-Avoid,
- approuve le projet de convention joint à la présente délibération sachant que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2015,
- autorise le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces nécessaires à la mise en place de ce partenariat.

Dossier AD'AP (Agenda Accessibilité Programmé)

Suite à l'audit, ACCESMETRIE, il est obligatoire de présenter avant le 27 septembre 2015, un dossier AD'AP qui doit être validé par le Préfet.

Il apportera un cadre juridique sécurisé et s'accompagnera d'un calendrier précis et d'un engagement financier. L'assistance à la rédaction de ce dossier est confiée au Cabinet Guelle et Fuchs pour un montant de 1 800 € HT. Ce devis ne comprend pas l'élaboration d'un dossier de dérogation qui fera le cas échéant l'objet d'un devis supplémentaire.

Remerciements

La Chorale Paroissiale et la délégation locale de la Croix Rouge remercient le Conseil Municipal pour le versement des subventions respectives de 200 € et de 50 €.



Séance du 28 août 2015

Prise en charge de la taxe d'aménagement du lotissement du Stockgarten

La Direction Générale des Finances Publiques a transmis à l'AFUL (Association Foncière Urbaine Libre) du Stockgarten représentée par son président Schouller Dominique, un avis des sommes à payer de 440 €. Il s'agit de la taxe d'aménagement calculée sur la surface des places de stationnement créées dans le lotissement du Stockgarten. L'AFUL n'ayant pas de budget spécifique, le Maire propose

que cette somme soit prise en charge par la commune et imputée sur le budget lotissement 2015.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte que la somme de 440 € soit réglée par la commune sur le budget lotissement.

Modification n°1 du budget principal 2015

Au budget primitif 2015, la somme de 9 000 € a été inscrite au compte « Autres aménagements de terrains » pour l'aménagement du talus situé à l'entrée du village, côté droit après le rond-point en venant de Freyming Merlebach.

Le devis présenté par le paysagiste Aux Jardins de Carelle de Henriville se chiffre à 15 447,90 € TTC. Pour la réalisation et le règlement de ces travaux, il convient de prévoir un transfert de crédits de 7 000 € du compte 2151 « Travaux de voirie » vers le compte 2128 « Autres aménagements de terrains ».

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le devis et le transfert de crédits de 7 000 € du compte 2151 au compte 2128.

Contrat d'assurance Villassur 3 de Groupama

Par délibération du 27 février 2015, le Conseil Municipal a adhéré à une nouvelle version du contrat d'assurance Villassur de Groupama qui couvre notamment les dommages aux biens (bâtiments, mobiliers...), la responsabilité générale de la commune et la protection juridique avec des garanties et des montants actualisés. Une mise à jour de ce contrat a été demandée par la commune concernant l'organisation des animations estivales. Groupama nous a donc transmis un nouveau contrat VILLASSUR 3 qui inclut une attestation d'assurance qui garantit la responsabilité de la commune dans le cadre des animations estivales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la nouvelle proposition de Groupama et autorise le Maire à signer le contrat d'assurance VILLASSUR 3.



Échos du Conseil Municipal

Demande de subvention au Département au titre des amendes de Police

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au Département de la Moselle au titre des amendes de police pour les travaux d'installation de feux comportementaux entre les habitations n°71 et 74 rue Principale. Le Conseil Général de la Moselle, par courrier du 9 juillet 2015, a émis un avis favorable au projet de mise en place de feux gratifiants sur la Route Départementale 80.

Le devis proposé par la société Trafic de Norroy le Veneur comprend la fourniture et la pose de 2 feux tricolores et s'élève à 24 000,00 € HT – 28 800 € TTC.

Ces travaux seront pris intégralement en charge par la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la réalisation de ces travaux,
- accepte le montant du devis de la société Trafic,
- sollicite une subvention du Département de la Moselle,
- charge le Maire de déposer les pièces nécessaires à l'instruction de cette demande.

Convention avec l'Association d'Action sociale et Sportive du Bassin Houiller (ASBH) pour l'accueil périscolaire et la cantine

La commune a mis en place un service d'accueil périscolaire avec cantine dont l'organisation et la gestion sont confiées à l'ASBH. L'objet de la présente convention est d'établir un partenariat entre la commune et l'Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller, pour la mise en place de ce service d'accueil périscolaire avec cantine.

L'ASBH met à la disposition de la commune une personne responsable du périscolaire, chargée du suivi des inscriptions, de l'accueil et de la surveillance des enfants inscrits au périscolaire et/ou à la cantine, de la commande des repas ainsi que de l'encaissement des participations dues par les parents.

L'association s'engage à présenter un budget prévisionnel et à fournir un arrêté des comptes. La présente convention est conclue pour l'année scolaire 2015/2016. Elle est reconductible par voie d'avenant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les dispositions de cette convention et autorise le Maire à signer ce document.



Contribution des entreprises au financement du bulletin municipal

Le Maire propose au Conseil Municipal, d'approuver la contribution financière des entreprises à la publication du bulletin municipal. En contrepartie de l'insertion d'une publicité dans le bulletin municipal, ces entreprises versent une participation financière fixée selon les tarifs annuels suivants :

1/4 page = 55 €, 1/3 page = 100 €, 1/2 page = 140 €, 1 page = 245 €, couverture = 460 €.

Les entreprises qui participent au financement du bul-

letin municipal sont :

Hypermarché Leclerc (460 €), Ghia (140 €), Location Hergott (140 €), Pinzler (140 €), Aug Distribution (100 €), CMPM (100 €), Caillebotis Lichtgitter (55 €), Tilly (55 €) et Vermeil Services (55 €).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la participation financière de ces entreprises.

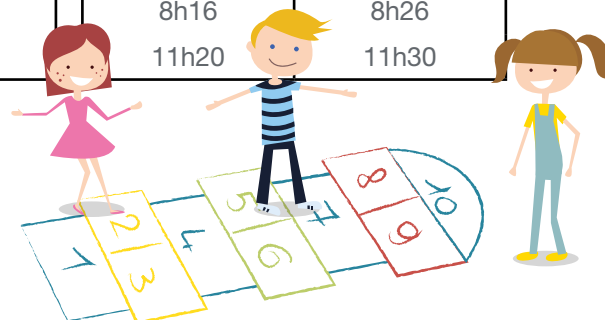
Regroupement scolaire de Béning-lès-St-Avoid et Betting : horaires et transport

Suite au regroupement scolaire des écoles primaires de Béning-lès-St-Avoid et de Betting, le transport scolaire sera organisé et pris en charge par le Conseil Général de la Moselle.

Les horaires de transport entre les deux écoles sont fixés comme suit :



	Départ Betting	Arrivée Béning	Départ Béning	Arrivée Betting
lundi - mardi jeudi - vendredi	08h09	08h16	8h16	8h26
	12h00	12h07	11h50	12h00
	13h31	13h41	13h24	13h31
	15h20	15h30	15h30	15h37
mercredi	08h09	08h16	8h16	8h26
	11h30	11h37	11h20	11h30



Pour rappel, les horaires des écoles sont les suivants :

	Betting	Béning
lundi - mardi jeudi - vendredi	de 8h30 à 12h00 et de 13h35 à 15h20	de 8h20 à 11h50 et de 13h45 à 15h30
mercredi	de 8h30 à 11h30	de 8h20 à 11h20

Convention avec Innova pour la fourniture des repas de la cantine scolaire

Cette convention porte sur la préparation et la fourniture de repas pour la cantine scolaire par la société INNOVA dont le lieu de production est basé à Farébersviller.

Les jours de livraison sont le lundi, mardi, jeudi et vendredi vers 11h00 à l'accueil périscolaire de Béning-lès-St-Avoid. Le prix du repas est fixé à 4,637 € HT (TVA 5,5%). Elle est conclue pour l'année scolaire 2015/2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les dispositions de cette convention et autorise le Maire à signer ce document.

Échos du Conseil Municipal

Modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe

L'assemblée délibérante peut modifier par délibération la durée de travail d'un agent non titulaire, selon les nécessités du service, lorsque cette modification n'excède pas 10 % du nombre d'heures antérieur.

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et de l'extension de l'accueil périscolaire le soir jusqu'à 18 heures, il convient de modifier la durée hebdomadaire de l'agent qui exerce les fonctions suivantes : assistance au personnel enseignant de l'école maternelle, surveillance des enfants durant l'accueil périscolaire et entretien des locaux de l'école maternelle pendant les vacances d'été.

Le Maire, propose que la durée du temps de travail passe de 34,27/35 à un temps complet de 35 heures, à compter du 1^{er} septembre 2015.

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 1 abstention (D. Brun), accepte cette nouvelle durée hebdomadaire du temps de travail qui sera de 35 heures à partir du 1^{er} septembre 2015.

Acquisition de parcelles rue Principale et rue des Fours à Chaux

Les héritiers de Champlon Pierre proposent de rétrocéder à la commune divers terrains cadastrés comme suit :

- section 01 parcelle 211/068 (17 ca) située entre les immeubles n°12 et 16 rue Principale sur laquelle se situe un poste EDF
- section 14 parcelle 277 (05 a 00 ca)
- section 14 parcelle 278 (04 a 54 ca)
- section 15 parcelle 251 (56 ca)
- section 15 parcelle 252 (09 a 62 ca)
- section 15 parcelle 253 (48 ca)
- section 15 parcelle 254 (05 a 60 ca).

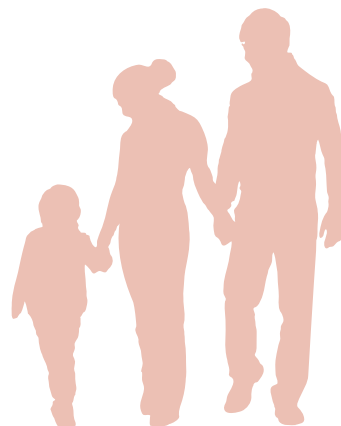
Ces 7 parcelles correspondent à une partie de la voirie de la rue des Fours à Chaux et sont en indivision. L'ensemble de ces terrains sera acquis au prix de 10 € non recouvrables. Les frais de notaire seront pris en charge par la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition de ces 7 parcelles et autorise le Maire à signer les documents afférents à ces transactions.

Circulation rue de l'École

Par arrêté du 10 décembre 2014, un sens interdit a été instauré rue de l'école. La circulation se fait désormais à sens unique en contournant l'école de l'arrière vers l'avant, sauf pour les riverains.

À partir du 1^{er} septembre 2015, cette interdiction ne s'applique plus aux bus scolaires.



Conseil de Fabrique de la Paroisse Notre Dame de la Nativité de Freyming-Merlebach

Le Conseil de Fabrique de la Paroisse Notre Dame de la Nativité de Freyming Merlebach remercie le Conseil Municipal pour la subvention de 1 000 €, qui a servi à financer les travaux de peinture au Presbytère de Merlebach.

A compter du 1^{er} septembre 2015, Monseigneur Lagleize a nommé Monsieur l'Abbé Franck Wentzinger, Archiprêtre de la Merle et nouveau curé de la paroisse de Betting.

**Entreprise générale d'électricité
Mécanique - Bâtiment - Transport**



*Réalisation de toutes installations
de courants forts et courants faibles
Implantation de liaisons informatiques*

**Z.A. Betting
57800 Freyming - Merlebach
☎ 03 87 29 71 20**

Échos du Conseil Municipal

Séance du 29 octobre 2015

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable - Exercice 2014

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Winborn (SIEW) a confié la gestion de son service d'eau potable à Véolia Eau par contrat d'affermage en date du 22 mai 2000 pour une durée de 20 ans.

Le service délégué concerne l'alimentation en eau potable des communes de Béning-lès-St-Avold, Betting, Carling, Cocheren, Freyming Merlebach, L'Hôpital et Rosbruck.

Les moyens

- 1 usine de production d'une capacité de 24 200 m³/jour, pour une production moyenne de 11 500 m³/jour
- 11 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 19 895 m³
- 14 forages
- Longueur totale du réseau : 46 km d'adduction, 202 km de canalisation de distribution et 77 km de longueur de branchements en domaine public
- Le nombre de branchements passe de 7 661 à 7 683

La consommation moyenne par jour par habitant en 2014 est de 104 litres.

Volumes produits, achetés et mis en distribution (m³)

	2010	2011	2012	2013	2014	n/n-1
Volume prélevé	4 524 961	5 119 548	5 787 102	5 693 193	5 055 210	- 11,2%
Besoin de l'usine	344 858	362 543	445 983	435 556	404 875	- 7,0%
Volume produit	4 180 103	4 757 005	5 341 119	5 257 637	4 650 335	- 11,6%
Volume acheté	3 173	3 331	2 597	2 816	3 024	7,4%
Volume vendu	2 049 906	2 601 864	3 204 502	3 210 135	2 909 438	- 9,4%
Volume distribué	2 133 370	2 158 472	2 139 214	2 050 318	1 743 921	- 14,9%

Ventes (m³)

	2010	2011	2012	2013	2014	n/n-1
Vente à la CAFPF ¹	1 640 208	2 215 727	2 815 518	2 750 364	2 529 516	-8,0%
Vente au SAFE ²	404 852	381 392	383 670	372 906	378 587	+1,5%
Vente à Hombourg-Haut ³	4 846	4 745	5 314	86 865	1 335	-98,5%
Vente totale	2 049 906	2 601 864	3 204 502	3 210 135	2 909 438	-9,4%

¹ CAFPF : Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France

² SAFE : Syndicat d'Assainissement et d'Adduction d'Eau Potable de Farébersviller et Environs

³ Hombourg Haut : vente à la régie

Détail des volumes vendus aux collectivités adhérentes + rue de la Source à Hombourg-Haut (m³)

	2010	2011	2012	2013	2014	n/n-1
Béning-lès-St-Avold	48 290	50 498	49 807	44 763	46 513	3,9%
Betting	50 199	56 182	52 829	47 110	54 701	16,1%
Carling	130 431	140 299	123 912	135 462	129 254	-4,6%
Cocheren	130 939	133 721	137 737	117 808	126 868	7,7%
Freyming-Merlebach	642 253	612 855	570 589	596 163	560 307	-6%
Hombourg-Haut	-	-	4 987	4 312	4 360	1,1%
L'Hôpital	223 975	208 451	205 562	221 818	203 286	-8,4%
Rosbruck	33 021	33 013	35 552	27 829	29 169	4,8%
Total	-	-	-	1 195 265	1 154 458	-3,41%

AUX HALLES DU PARC

Fruits et légumes

de toutes provenances



Hubert PINZLER

57800 Freyming-Merlebach

Échos du Conseil Municipal

Volume consommé autorisé 365 jours (m³)

Le volume consommé autorisé 365 jours est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de facturation de l'exercice), du volume consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à 365 jours par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

Pour 2014 : $(1\,154\,458 / 363) \times 365 = 1\,160\,819\,m^3 + 60\,000\,m^3 = 1\,220\,819\,m^3$

Ces résultats serviront au calcul :

- du rendement du réseau de distribution
- de l'indice linéaire des volumes non comptés
- de l'indice linéaire des pertes en réseau

	2010	2011	2012	2013	2014
Volume comptabilisé SIEW	1 259 108	1 235 019	1 180 975	1 195 265	1 154 458
Volume de service réseau	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Volume consommé autorisé	1 319 108	1 295 019	1 240 975	1 255 265	1 214 458
Nbe de jours de consommation entre 2 relevés	364	363	379	378	363
Volume comptabilisé 365 jours	1 262 567	1 241 824	1 140 467	1 154 158	1 160 819
Volume consommé autorisé 365 jours	1 322 567	1 301 824	1 200 467	1 214 158	1 220 819

Performances du réseau

	2010	2011	2012	2013	2014
Rendement du réseau distribution (%)	80,60	82,00	82,40	84,10	88,80
Indice linéaire de perte (m³/jour/km)	11,01	11,63	12,67	11,35	7,10
L de canalisation de distribution (ml)	201 780	201 778	201 834	201 800	201 800
Volume perdu (m³)	810 803	856 648	938 747	836 160	523 102

rendement du réseau de distribution : $(1\,220\,819 + 2\,909\,438) / (4\,650\,335 + 3\,024) = 0,888 = 88,8\%$

la perte en réseau est de : $(1\,743\,921 - 1\,220\,819) / (201\,800 / 1000) / 365 = 7,10186\,m^3/km/jour$

$7,10186\,m^3 \times 201,8\,km \times 365\,jours = 523\,101,68\,m^3$

Activité clientèle

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbe total d'abonnés	11 455	11 490	11 481	11 595	11 556	11 583
Nbe total habitants desservis	29 502	29 368	29 183	29 423	29 238	29 032

Données pour Betting

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbe d'habitants	915	914	910	922	907	889
Nbe d'abonnés	399	403	394	399	393	410
Volume vendu (m ³)	54 735	50 199	56 182	52 829	47 110	54 701

Compteurs

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbe de compteurs	11 975	12 082	12 142	12 234	11 908	12 007
Nbe de compteurs remplacés	575	180	221	195	198	313

Bilan énergétique

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Énergie relevée consommée (KWh)	4 688 144	4 474 749	5 091 566	6 146 112	6 045 536	5 133 594

Prix du service public de l'eau

Pour établir le prix du service, il est indispensable de prendre en compte toutes les étapes qui vont du prélèvement (forage) au produit fini (eau traitée). Toutes ces étapes, telles que l'énergie utilisée pour le pompage et la chaîne de traitement, l'entretien du matériel, le transport de l'eau et la distribution, les analyses, etc. ont un coût. L'ensemble de ces coûts détermine le prix du service.

Facture annuelle 1^{er} semestre 2015 (eau + abonnements + taxes + redevances pour 120 m³)

Facturation	29/06/2005	21/06/2010	21/06/2011	18/06/2012	13/06/2013	10/06/2014	16/06/2015
Part délégataire	0,9617	1,0130	1,0349	1,0828	1,1086	1,1167	1,1308
Abonnement an	0,2236	0,2530	0,2583	0,2703	0,2768	0,2788	0,2823
Part syndicale	0,5335	0,6043	0,6043	0,6043	0,6043	0,6043	0,6043
Préservation des ressources en eau	0,0649	0,0300	0,0478	0,0645	0,0813	0,0813	0,0928
Lutte contre pollution	0,0036	0,4320	0,4320	0,4320	0,4200	0,4070	0,3950
TVA 5,5%	0,0983	0,1282	0,1307	0,1349	0,1370	0,1368	0,1377
Prix de l'eau TTC en €	1,8856	2,4605	2,5080	2,5888	2,6280	2,6249	2,6429



Échos du Conseil Municipal

Principaux faits marquants de l'année

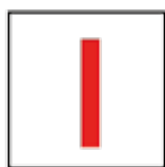
- Baisse de 9% des volumes vendus à d'autres services
- Baisse de 3,5% des volumes vendus aux abonnés domestiques
- 88,8% de rendement, témoignant d'une amélioration de la performance du réseau
- Situation de crise en date du 28.08.2014 suite à la rupture de la conduite d'eau brute DN500 qui alimente l'usine Carrière. Cette conduite a été endommagée lors des travaux de terrassement sur le site du BRGM – station de traitement des eaux du puits Vouters
- Dévoiement de la conduite DN500 au niveau du poste de péage de la Sanef à Saint Avold, en lien avec les travaux de rénovation des barrières de péage de l'A4
- Inspection du forage H1 : colmatage partiel
- Renouvellement de la conduite, impasse de la Merle, installation d'un compteur en extrémité de cette conduite au titre de la vente d'eau à la ville de Saint Avold. Il s'agit d'une alimentation de secours de la Cité Arcadia
- Renouvellement de 42 branchements
- Qualité de l'eau : taux de conformité microbienne de 100%, taux physico-chimique 100%.

Propositions d'amélioration

- Réflexion à engager autour d'un programme de renouvellement de conduites et branchements
- Démolition de l'ancienne usine Carrière
- Renouvellement de la conduite et des branchements, rue des Jardins à Carling
- Etude d'une filière pérenne pour le traitement des eaux de lavage des filtres de l'usine
- Renouvellement de la conduite qui alimente le site d'exploitation de la société SOFERLOR à Béning-lès-St-Avold
- Dépose de la conduite désaffectée accrochée au pont SNCF à Béning-lès-St-Avold.

Dette du syndicat

- au 01/01/2012 **1 709 651 €**
- au 01/01/2013 **1 665 000 €**
- au 01/01/2014 **1 618 635 €**



Caillebotis

Plancher métallique ajouré

Marches d'escalier

Grilles de sécurité autoportantes

ZAC de Betting 57800 FREYMING - MERLEBACH

Tél. : 03 87 29 68 20

*Matières :
Acier brut, galvanisé ou peint
Inox, Aluminium
Polyester*

Demandes d'adhésion au Syndicat d'Électricité de l'Est Mosellan

Le comité syndical du Syndicat d'Électricité de l'Est Mosellan, lors de sa séance du 9 septembre 2015, a approuvé les demandes d'adhésion des communes de Carling, Diesen, L'Hôpital et Porcelette. Par conséquent il a adopté de nouveaux statuts, précisant la liste des communes participantes et prévoyant la désignation d'un délégué suppléant, appelé à siéger en cas d'absence d'un délégué titulaire. Conformément à l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseils municipaux de chaque commune membre du syndicat doivent se prononcer sur ces adhésions et sur la modification des statuts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'adhésion des communes de Carling, Diesen, L'Hôpital et Porcelette au Syndicat d'Électricité de l'Est Mosellan,
- adopte les nouveaux statuts annexés,
- désigne Léon Flauss comme délégué suppléant.

Fixation de l'indemnité de conseil du receveur municipal

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée, qui dispose que «les collectivités territoriales peuvent verser des indemnités supplémentaires aux agents des services déconcentrés de l'État, au titre des prestations fournies personnellement par ces agents, en dehors de l'exercice de leurs fonctions».

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales aux agents des services déconcentrés de l'Etat.

Vu l'arrêté du 16 décembre 1983 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables des services déconcentrés du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes.

Cette indemnité est acquise au comptable pour toute la durée du mandat du Conseil Municipal, elle peut toutefois être supprimée ou modifiée durant cette période.

A l'occasion de tout changement de receveur municipal, une nouvelle délibération doit être prise.

L'assiette de l'indemnité est calculée en fonction de la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement des trois dernières années de la commune.

À ce montant est appliqué un taux variant de 0 à 100 % fixé par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an à Monsieur Jacques Donnen, receveur municipal.

Rapport sur la mutualisation des services EPCI-Communes

L'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit qu'afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement des conseils municipaux, le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, établit un rapport relatif à la mutualisation des services des communes membres et de l'EPCI. Ce rapport a été approuvé par le Conseil Communautaire le 10 septembre 2015 et doit être soumis aux conseils municipaux des communes membres. Ce rapport sera valable pour la durée du mandat restant à courir.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce rapport sur la mutualisation des services des communes membres et de la Communauté de Communes de Freyming Merlebach.

Échos du Conseil Municipal

Contrat d'assurance garantissant les risques statutaires du personnel - habilitation du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26,

Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurance souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

Le Maire expose,

- l'opportunité pour la commune de Betting de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents,
- l'opportunité de confier au Centre de Gestion le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence,
- que le Centre de Gestion peut dans le cadre de ses missions supplémentaires à caractère facultatif, souscrire un tel contrat pour son compte, si les conditions obtenues donnent satisfaction à la collectivité,
- que cette mission supplémentaire à caractère facultatif fera l'objet d'une convention spécifique à signer avec le Centre de Gestion lors de l'adhésion au contrat. Cette mission facultative fait l'objet d'une rémunération déterminée par le conseil d'administration du Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge le Centre de Gestion de lancer une procédure de marché public, en vue,

le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

La convention devra couvrir tout ou partie des risques suivants :

- **agents affiliés à la CNRACL** : décès, accident, maladie imputable au service, maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, maternité, paternité, adoption, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité.
- **agents non affiliés à la CNRACL** : accident du travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, grave maladie, maternité, paternité, adoption, reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique.

Elle devra prendre effet au 1^{er} janvier 2017, pour une durée de 4 ans et être gérée sous le régime de la capitalisation.

La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Demandes de subvention du 2^e semestre 2015

Ligue contre le Cancer (Comité de Moselle) 50 €

Secours Populaire Français 50 €

Club Cœur et Santé de Freyming-Merlebach .. 50 €



VERMEIL Services

Nous vous accompagnons :

- dans votre vie quotidienne,
- pour vos courses,
- pour vos déplacements,
- et pour tout autre service.

Tél. : 03 87 04 08 71 Port. : 06 84 42 41 40

Modifications des tarifs de l'accueil périscolaire

Par délibération du 28 août 2015, le conseil municipal a fixé les tarifs de l'accueil périscolaire applicables à compter du 1^{er} septembre, comme suit :

		Horaires				
		7h30-8h30	8h-8h30	12h-13h31 + repas	16h-17h	16h-18h
Quotient familial	A : de 0 à 600 €	0,80 €	0,40 €	5,50 €	0,80 €	1,50 €
	B : de 601 à 715 €	0,90 €	0,45 €	5,75 €	0,90 €	1,60 €
	C : de 716 à 850 €	1,00 €	0,50 €	6,00 €	1,00 €	1,70 €
	D : à partir de 851 €	1,10 €	0,55 €	6,50 €	1,10 €	1,80 €

L'accueil périscolaire de 15h20 à 16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis reste gratuit.

Le Maire propose deux modifications :

- que les élèves qui viennent au périscolaire avant 8h00 puis prennent le bus à 8h09 pour se rendre à l'école de Béning-lès-St-Avoid, payent un forfait unique de 0,50 €,
- d'appliquer des tarifs différenciés si un ou plusieurs enfants d'une famille déjeunent à la cantine, comme suit :

		pour 1 enfant	pour 2 enfants et +
Quotient familial	A : de 0 à 600 €	5,35 €	5,20 €
	B : de 601 à 715 €	5,60 €	5,45 €
	C : de 716 à 850 €	5,85 €	5,70 €
	D : à partir de 851 €	6,10 €	5,95 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces deux modifications de tarifs.

Projet éducatif territorial

Le projet éducatif territorial (PEDT) est élaboré à l'initiative des communes. Il formalise l'intervention des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble du temps périscolaire des enfants.

La rédaction du PEDT est une condition sine qua non pour continuer à bénéficier du fonds de soutien aux communes mis en place par l'Etat suite à la réforme des rythmes scolaires.

Les différentes étapes de la mise en place de ce projet :

- **constituer un comité de pilotage** : mairie, ASBH, parents d'élèves, directeurs d'écoles, associations,
- **dresser un état des lieux** : organisation du temps scolaire et périscolaire actuel, activités existantes, locaux disponibles, compétences mobilisables, besoins éventuels,

- **établir une offre d'activités périscolaires cohérente dans l'intérêt des enfants**, afin de garantir la continuité éducative, entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire, tout en tenant compte des possibilités (financières, humaines, matérielles et techniques) de la commune,
- **prévoir les modalités d'évaluation** : critères et périodicité.

Le projet approuvé par le comité de pilotage, sera transmis aux services de l'Etat pour validation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, valide le principe d'élaborer un projet éducatif territorial et désigne comme membres du comité de pilotage pour la commune : Roland Rausch, Viviane Iciek et Fabienne Linet.

Échos du Conseil Municipal



Agenda d'accessibilité programme des bâtiments communaux et des voiries

L'agenda d'accessibilité programmé (Ad'ap) est obligatoire pour tous les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP) qui ne respectent pas leurs obligations d'accessibilité au 31 décembre 2014.

L'Ad'ap est un engagement écrit de procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un ou de plusieurs ERP dans le respect de la réglementation, dans un délai fixe, avec une programmation des travaux et des financements précis. La société Accèsmétrie a réalisé pour le compte de la Communauté de Communes, un diagnostic d'accessibilité de chaque bâtiment communal (mairie, centre socioculturel, salle de sport, église et école), ainsi qu'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, comprenant la réalisation d'un état des lieux, la recherche et proposition de solutions et un récapitulatif financier des actions à prévoir.

Le Cabinet Guelle et Fuchs, à la demande de la commune, a établi un agenda d'accessibilité programmé qui reprend les orientations et priorités de la commune, le coût de la mise en accessibilité et le calendrier prévisionnel de la réalisation des travaux.

Le projet Ad'ap sera transmis et validé par le Préfet. Cette validation permettra d'entériner l'échéancier pour la mise en accessibilité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'Ad'ap et charge le Maire de le transmettre aux services de la Préfecture.

Bilan financier des animations estivales 2015

Le Maire présente le bilan des animations estivales organisées en partenariat avec la commune de Béning-lès-St-Avoid. Le décompte définitif des activités restant à la charge des deux communes s'élève à 1 950,10 €.

Conformément à la convention signée par les deux communes le 26 juin 2015, la commune de Béning-lès-St-Avoid s'engage à rembourser la moitié de cette somme à la commune de Betting qui a réglé la totalité des factures (sorties, transports, boissons,...)

Un titre de recettes de 975,05 € sera établi à l'encontre de la commune de Béning-lès-St-Avoid.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce décompte et l'établissement d'un titre de recettes de 975,05 € à payer par la commune de Béning-lès-St-Avoid.

Opération "Brioche de l'Amitié"

L'opération "Brioche de l'Amitié" qui s'est déroulée les 9 et 10 octobre 2015, a permis de récolter la somme de 1 326 € qui a été reversée à l'Association Familiale d'Aide aux Personnes ayant un Handicap Mental des Régions de la Rosselle et de la Nied.

Situation de la trésorerie

La situation de la trésorerie présentait

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| - Au 1 ^{er} juin 2015 | un solde créditeur de 1 646 515,42 €, |
| - Au 1 ^{er} juillet 2015 | un solde créditeur de 1 636 435,66 €, |
| - Au 1 ^{er} août 2015 | un solde créditeur de 1 600 552,45 €, |
| - Au 1 ^{er} septembre 2015 | un solde créditeur de 1 623 906,04 €, |
| - Au 1 ^{er} octobre 2015 | un solde créditeur de 1 631 033,84 €. |

Situation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

Au 15/06/2015	Le nombre de demandeurs d'emploi est de 64 dont 43 hommes et 21 femmes. Le nombre de personnes indemnisables est de 39 (61 %).
Au 15/07/2015	Le nombre de demandeurs d'emploi est de 63 dont 41 hommes et 22 femmes. Le nombre de personnes indemnisables est de 23 (36,50 %).
Au 15/08/2015	Le nombre de demandeurs d'emploi est de 57 dont 33 hommes et 24 femmes. Le nombre de personnes indemnisables est de 37 (65 %).
Au 15/09/2015	Le nombre de demandeurs d'emploi est de 58 dont 34 hommes et 24 femmes. Le nombre de personnes indemnisables est de 34 (59 %).
Au 15/10/2015	Le nombre de demandeurs d'emploi est de 67 dont 37 hommes et 30 femmes. Le nombre de personnes indemnisables est de 44 (66 %).



MATÉRIEL B & T.P. - INDUSTRIE

LOCATIONS ET RÉPARATIONS
POUR ENTREPRISES ET PARTICULIERS



- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| ▲ Tractopelle - Minipelle - Elévateur | ▲ Groupes électrogènes, soudage |
| ▲ Compactage - Compresseurs | ▲ Bungalows, abris de chantier |
| ▲ Pelle avec brise-roche | ▲ Matériel électroportatif |
| ▲ Dumper auto-chargeur, déverseur | |



Siège social : **Z.A. 57800 BETTING - Tél. : 03 87 81 56 82**

Dépôt : **9, route d'Etzling - 57460 BEHREN-LÈS-FORBACH - Tél : 03 87 81 31 85**

Échos du Conseil Municipal

Travaux communaux

Atelier

Acquisition d'une débroussailleuse à dos d'un montant de 999,00 € TTC auprès de l'entreprise Bourg de L'Hôpital.

Acquisition d'un perforateur auprès de la société APS de Stiring Wendel d'un montant de 682,80 € TTC.

Acquisition d'un siège complet et d'une courroie pour le tracteur auprès de l'entreprise Royer Motoculture de Herny, d'un montant de 1 382,34 € TTC.

Achat d'une pompe thermique d'un montant de 300,00 € TTC chez APS de Stiring-Wendel.

Terrain de sport

Fin 2014, deux projecteurs ont été mis en place sur le terrain de sport par la société SAG Vigilec de Cocheren pour un montant de 2 072,40 € TTC. Pose d'un troisième projecteur par la société SAG Vigilec de Cocheren d'un montant de 3 120,00 € TTC, la société Stagno de Seingbouse a réalisé la pose de la gaine pour 1 560 € TTC.

Achat de jeux pour enfants (balançoire et jeu tapis volant) et de mobilier urbain (banc et corbeilles) qui ont été installés sur le terrain de sport, auprès de la société Leader Collectivités d'un montant de 2 824,33 € TTC.

Voirie

Achat de 5 nouvelles barrières de protection, installées à l'entrée de la rue des Vergers, en remplacement de celles qui ont été endommagées par un véhicule pour un total de 870,00 € TTC. Cette somme a été remboursée par notre assurance.



Achat de 4 jardinières pour barrières, d'un montant de 762,00 € TTC, mises en place devant l'habitation 8 rue Principale.

Conception et fourniture de 2 papillons imprimés sur une plaque aluminium par la société

Arobase de Freyming-Merlebach pour un coût de 328,80 € TTC.

Acquisition d'un panneau signalétique fixé à l'intersection de la rue Principale et de la rue de la Libération d'un montant de 952,17 € TTC.

Travaux de pose d'une canalisation, d'un regard et d'une grille Chemin de Béning, au niveau de l'habitation n°18, par la société Stagno de Seingbouse pour un montant de 3 484,87 € TTC.

Aménagement paysager du talus à l'entrée du village près du rond-point, par la société Aux Jardins de Carelle de Henriville pour un montant de 15 447,90 € TTC dont 3 990,25 € de plantations.

Avant



Après



Matériel

Achat d'un percolateur pour le centre socioculturel d'un montant de 240,96 € TTC.

Acquisition de 2 défibrillateurs auprès de la société Lépine Biomédical pour un coût de 3 531,60 € TTC. Ils sont installés au centre socioculturel et à la salle de sport.

Acquisition d'une sonorisation auprès de Manutan Collectivités d'un montant de 1 192,80 € TTC.

Mairie

Acquisition d'un bureau, d'une armoire de rangement et de quatre fauteuils pour le bureau du Maire auprès du magasin Filiung pour un total de 2 049,00 € TTC.

Église

Le chantier de rénovation intérieure de l'église (échafaudage, traitement des fissures, nettoyage, rebouchage, maçonnerie, mise en peinture complète) réalisé par l'entreprise Kling de Lixing-lès-Saint-Avoid, a débuté le 3 novembre pour une durée d'environ 6 semaines.

Ces travaux pris en charge par la commune s'élèvent à 65 842,30 € HT, 79 010,76 € TTC, le Conseil de Fabrique versera une participation de 20 000 € et une subvention de 27 505 € a été obtenue de la Sous Préfecture de Forbach.

École

Fourniture et pose de 12 cache-radiateurs à l'école primaire par l'entreprise Glad de Freybouse d'un montant de 3 955,20 € TTC.

Fourniture et pose de 13 joints anti pince-doigts à l'école primaire par l'entreprise Glad de Freybouse d'un montant de 3 226,80 € TTC.

Fourniture et pose d'un meuble de rangement à l'école maternelle par l'entreprise Glad de Freybouse d'un montant de 213,60 € TTC.

Fourniture et pose d'un lavabo à l'école maternelle par l'entreprise Friderich de L'Hôpital d'un montant de 957,90 € TTC.

Fourniture et pose d'une tablette égouttoir à côté du nouveau lavabo installé par l'entreprise Friderich de L'Hôpital et confection d'une estrade, par l'entreprise Glad de Freybouse d'un montant de 403,20 € TTC.



État civil

Ils sont nés

- **Amélia, née le 2 août 2015**

Fille de Marcie MAYER et de Thomas GREFF,
domiciliés 13, rue du Moulin, Zone Artisanale.

- **Sophia, née le 15 octobre 2015**

Fille de Michèle SCHROEDER et de Pierre GASPARNATOS,
domiciliés 12, rue des Fours à Chaux.

- **Delal, née le 12 novembre 2015**

Fille de Yildiz AKYOL et de Irfan USTA,
domiciliés 92, route de Betting.



Ils se sont mariés

- **Arriza FERNANDEZ ARIDA**

domiciliée aux Philippines
et Christophe DOMINIK
domicilié en Allemagne
se sont mariés le 26 septembre 2015.

- **Angélique CANNIZZARO
et Eric FOERTSCH**

domiciliés 90 route de Betting à Betting
se sont mariés le 14 novembre 2015.

Ils nous ont quittés

- **Mme Monique GOTTFREUND**

domiciliée 20 rue Principale
est décédée le 31 juillet 2015, à l'âge de 70 ans.

- **M. Dominique HAUFFMANN**

domicilié à Stiring-Wendel
est décédé le 15 septembre 2015, à l'âge de 48 ans.

- **Mme Marie-Anne CARREAU, née FLAUS**

domiciliée anciennement 72 rue Principale
est décédée le 18 septembre 2015, à l'âge de 83 ans.

- **Mme Colette HOFF, née HELLERINGER**

domiciliée 6A rue de l'Église
est décédée le 19 octobre 2015, à l'âge de 72 ans.

- **M. Nicolas WITTMER**

domicilié 34 rue Principale
est décédé le 30 octobre 2015, à l'âge de 65 ans.

- **Mme Marie-Thérèse HENRY, née DUPPRE**

domiciliée 32 rue Principale
est décédée le 18 novembre 2015, à l'âge de 82 ans.





L'actualité municipale vous intéresse ?

**Vous souhaitez être tenu informé
des dernières nouvelles du village ?**

Restons en contact !



Connectez-vous sur

www.commune-betting.fr



Cliquez sur « Abonnez-vous aux nouvelles du village ! » situé en haut à droite de la page d'accueil. Renseignez ensuite votre adresse mail et recevez régulièrement toute l'actualité de Betting.

Attention, un mail de confirmation vous sera envoyé. Vérifiez vos spams et courriers indésirables.



Soyez connecté ! Restez informé !

Betting au jour le jour

14 juillet

Notre histoire est continuellement en marche et s'articule perpétuellement autour de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Nos réformes se suivent, afin de s'adapter au monde qui bouge. Pas toujours agréables mais nécessaires pour rester une Nation forte et respectée. Nos libertés ont été souvent concédées au prix du sang, de sacrifices et de luttes.



Aujourd'hui et plus que jamais, il faut se tourner vers nos valeurs républicaines, se tourner vers l'unité, l'effort et le rassemblement. La France doit toujours rester le miroir des droits mais aussi des devoirs qui les accompagnent.

Fleurissement

Cet été il a fait chaud et il a fallu redoubler d'application et d'attention pour tenir en état vos fleurs, vos parterres colorés, qui ornent ou ornent toujours vos habitations. Si la municipalité se doit d'être le moteur, votre participation contribue pleinement à assurer une image agréable de notre village aux promeneurs.

On peut regretter que quelques personnes insensibles au simple geste de citoyenneté, même après une demande courtoise du Maire, ne serait-ce que de nettoyer le long de leur trottoir, reste sans suite. Cette image laisse aux passants une impression bien négative et altère les efforts de tous. Je ne peux demander à ces personnes que de contribuer à l'effort de tous, de se sentir responsables, d'être



Bettingeois aussi dans le devoir. Quand on milite pour une planète propre on commence par balayer devant chez soi.





Exposition de peintures

Ce week-end du 24 et 25 octobre la grande salle du centre socioculturel a été occupée par le groupe « Palette et Couleur ».

Neuf artistes présentaient dans un écrin soigneusement choisi plus de 100 toiles, primées pour certaines, mais toutes d'une très grande qualité.

Une dernière bouffée de lumières et de couleurs en attendant l'hiver.



11 novembre

Ce jour, nous honorons avec une émotion affectueuse nos disparus, morts pour la France, hier dans la Grande Guerre, dans la Seconde Guerre Mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures. Ils sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation.

Ces sacrifices doivent rester gravés dans toutes les mémoires. Ces sacrifices, nous devons, année après année, les honorer et les transmettre.

Aujourd'hui le chaos règne toujours, orchestré par des terroristes assoiffés de pouvoir et de haine. Ils exterminent femmes et enfants et violent depuis trop longtemps notre culture, ainsi que l'histoire de toute notre humanité.

« Une culture ne meurt que de sa propre faiblesse »

André Malraux.



Les associations

Les Gymnastes

Comme annoncé dans le précédent bulletin, notre association a fêté ses 30 ans cette année de diverses façons : sportive, culturelle et gastronomique le samedi 27 juin.

Sous le soleil nous avons commencé par une marche découverte du village de HOSTE et nous nous sommes rendues à l'arborétum de la maison Guth. La visite commentée par M. Selzer qui nous dévoilait les spécimens rares comme le Gingko Biloba, Séquoia, cyprès chauve, Ifs communs et

autres essences plus connues, a particulièrement séduit notre groupe qui ne tarissait pas de questions.

Puis continuant notre marche, M. Trinkwell de la LPO locale (ligue protectrice des oiseaux) nous fit écouter les chants d'oiseaux comme le

pouillot véloce, la sittelle ou le martinet avant de rejoindre l'observatoire ornithologique pour observer d'autres spécimens. Les anecdotes passionnantes et croustillantes des deux guides rendirent cette flânerie particulièrement attrayante.



Après cette matinée sportive et enrichissante, nos appétits bien aiguisés, nous nous sommes attablées autour d'un repas gastronomique au "Soc d'Or" à Hombourg-Haut. Cette journée combla toutes les participantes qui ne demandent qu'à recommencer, mais il faudra attendre un autre anniversaire !

Nos marches estivales dans la campagne environnante, commencées cette année dès le mois de mai, jusqu'en septembre, ont connu un vif succès.

Celle qui suivit, avec une trentaine de participants, nous mena à nouveau à Hoste. Commentée par M. Trinkwell de la LPO, le 6 juillet, à travers les roselières, jusqu'à l'étang du haut. Elle nous permit d'observer, hérons cendrés, foulques, blongios nains, milans noirs, grèbes huppées... et de compléter nos connaissances sur la faune et flore locales.





Le 15 juillet, nous avons organisé une matinée d'initiation à diverses danses et activités gymniques sous la houlette de Kristel Wissen, dans le cadre des animations estivales.

Lors de notre assemblée générale, du mardi 30 juin, nous avons préparé la rentrée et avons renouvelé notre comité comme suit :

Présidente : Eliane Kratz
 Trésorière : Georgette Kaleta
 Secrétaire : Valérie Mergen
 Assesseurs : Himbert Solange, Jegentowicz Murielle,
 Fabienne Chorvalli, Martine Oberckal
 Réviseur aux comptes : Carole Coletti

Nous avons repris nos activités depuis le 7 septembre avec un regain considérable de membres, surtout pour le cours de HATHA YOGA. Nous sommes actuellement 53 membres à suivre les différents cours pour une ou plusieurs séances hebdomadaires.

Une soirée au restaurant asiatique de Betting en décembre, devrait permettre aux différents groupes de faire plus ample connaissance. Une sortie d'une journée plébiscitée est également prévue au printemps.

Il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année dans la grande salle du centre socioculturel lors des séances qui ont lieu :

LUNDI de 18 à 19H GYM DOUCE
 de 19 à 20H GYM TONIQUE
 JEUDI de 19 à 20H GYM RYTHMÉE très tonique
 de 20 à 21H15 HATHA YOGA

Renseignements au : 03 87 04 86 57 ou 06 38 01 80 61.

Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2016.



Les Matériaux
Des projets pour la vie !

Zone Artisanale
57800 BETTING

Tél. : 03 87 00 45 30

- Des conseils de professionnels
- Des expositions permanentes
- Vos matériaux livrés
- Des gammes étendues
- Devis gratuits et personnalisés

Les associations

Le Groupe Vocal

Juillet...

Le repas italien du Groupe Vocal fut un succès. Près de 5000 cappelleti ont été confectionnés pour le plus grand plaisir des gourmets. Musique et ambiance de fête ont rythmé cette belle après-midi se terminant par le tirage des lots de tombola.

Nombreux sont ceux qui ont d'ores et déjà pris date pour l'année prochaine.



Cette année encore, les membres du Groupe Vocal de Betting ont organisé leur tournoi de fléchettes lors des animations estivales. Sous un soleil rayonnant, dans une joyeuse ambiance, les participants ont été ravis de prouver leur savoir-faire en visant juste.



L'ambiance fut festive et le soleil bien au rendez-vous pour le désormais traditionnel pique-nique du Groupe Vocal. C'est dans une ambiance chantante où se mêlaient accordéon et guitare que les membres du groupe se sont rassemblés autour d'une bonne table. Merci aux organisateurs.



Septembre...

Le mois de septembre fait son retour et les répétitions aussi. Nous avons le plaisir de compter de nouveaux choristes, bienvenue aux nouveaux venus.

Plusieurs concerts sont programmés pour le prochain trimestre.

Novembre...

Depuis septembre le Groupe Vocal répète en particulier pour le concert du 15 novembre organisé par le MANDOLINENCLUB EDELWEISS de Ludweiler

Un merveilleux moment musical partagé avec les musiciens et les spectateurs venus assister nombreux au concert. Un peu de réconfort après les événements tragiques du vendredi 13 novembre survenus à Paris.

Nous vous rappelons que les répétitions ont lieu tous les mercredis de 20h à 22h dans la petite salle du centre socio-culturel de Betting ... Avis aux amateurs !

*Le Groupe Vocal de Betting
vous souhaite un Joyeux Noël
et vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2016.
Musicalement votre !*

Erratum : Toutes nos excuses à M. Emile Ebert. Lors de notre précédente édition, nous vous annoncions son décès, il s'agissait en fait d'une erreur. Il fallait lire M. Emile PERNET.



Les prochaines dates à retenir :

- Le 13 décembre 2015 ———— **Concert à Hoste**
- Le 16 décembre 2015 ———— **Fête de Noël
du Groupe Vocal**
- Le 31 janvier 2016 ———— **Assemblée Générale**
- Le 7 Février 2016 ———— **Carnaval**

CARRELAGES

Tilly

SPÉCIALISTE BALNEOTHERAPHIE
MEUBLES DE SALLES DE BAINS
CHEMINEES - POÊLES EN FAÏENCE
PISCINES

*Depuis 1959,
une équipe de professionnels
à votre service !*

CARRELAGES - SANITAIRE

ZAC de Betting 57800 FREYMING - MERLEBACH

Tél. : 03 87 81 42 51

Les associations

Le Raquette Club

L'assemblée générale du Raquette Club de Betting a eu lieu le 23 septembre 2015.

La composition du nouveau comité est la suivante :

Président : Dominique COLETTI

Vice-présidente : Marie CHAMPLON

Secrétaire : Stéphane BALLE

Secrétaire adjoint : Thomas WILLMES

Trésorier : Marc HENRICH

Trésorier adjoint : Thierry MAYER

Assesseurs : Jean-Michel MAYER

Patrick BILLON

Fabrice SUPEC

Laurent RICHARD

Membre d'honneur : Raymund SCHWAGER

Le nombre de membres reste stable avec 24 cotisants pour la saison 2014-2015. Nous espérons maintenir ce nombre pour cette nouvelle saison.

Nouveauté cette année pour notre animation estivale. En effet, la sortie vélo proposée dans le cadre des animations estivales de Betting a été faite en collaboration avec la commune de Béning-lès-St-Avold. Cette première rencontre s'est déroulée dans une ambiance amicale et détendue.



Le groupe de cyclistes est parti du boulodrome de Béning-lès-St-Avold pour arriver au Musée de la Mine à Petite-Rosselle. Au retour, un goûter attendait les jeunes à la Coulée Verte de Cocheren.

Le 31 juillet, le club de Betting s'est déplacé à Schoeneck pour une rencontre amicale.

Les matchs retour ont eu lieu à Betting le 23 octobre. Ces rencontres ont permis de mesurer le niveau de nos joueurs qui reste plus qu'honorable pour un club de loisir.



Le traditionnel tournoi du club a eu lieu le 11 octobre 2015. Après un match très disputé, c'est David Kirsch qui a remporté la finale de ce tournoi face à Roland Scherer.

Et de 7 ! La choucroute alsacienne qui a eu lieu le 18 octobre 2015 a rempli la salle du centre socioculturel. Nous espérons voir autant de monde l'année prochaine.



Les prochaines manifestations organisées par le Raquette Club de Betting, à savoir le couscous berbère et la choucroute alsacienne, auront lieu respectivement en mars et octobre 2016. Les dates exactes restant encore à définir.

Quel que soit le niveau, les personnes intéressées par le tennis de table de loisir peuvent se présenter aux entraînements qui ont lieu tous les vendredis à partir de 19h00. Un accueil chaleureux leur sera réservé !

*Le comité vous souhaite à toutes et tous
de bonnes fêtes de fin d'année
Pongistement votre !*

Le Syndicat Arboricole et Horticole

Cette année encore les activités du Syndicat Arboricole et Horticole ont été nombreuses et assidûment suivies par les membres.

Notre « fête champêtre » a connu un franc succès grâce à dame nature qui, une fois n'est pas coutume, a bien voulu nous être favorable. En effet une centaine de convives s'est partagé le cochon à la broche préparé par notre maître rôtiisseur Stanko.

Notre assemblée générale a été suivie par 140 personnes. Petit changement au sein du comité : le secrétaire Stéphane Balle a abandonné ses fonctions, mais reste au comité. Le secrétariat a été pris en charge par Christine Sniatecki et nous comptons une nouvelle recrue en la personne de Marcel Helle auquel le président a souhaité la bienvenue au comité. Deux nouveaux réviseurs de caisse ont été votés à l'unanimité. Il s'agit de M. Raymond Pratt et Bernard Betting. Comme à l'accoutumée, cette réunion s'est terminée par un excellent repas que nous a concocté Maître Joseph Tanzer du Soc d'Or.

Notre sortie « cochonnailles » au restaurant Schreiber de Haselbourg a eu lieu le 22 novembre. Après une visite de la Cristallerie de Saint Louis-Hartzviller, qui a été un émerveillement pour les yeux, nos papilles ont été comblées et c'est repus que les convives ont regagné leurs domiciles vers 19 heures.



Le comité a effectué un voyage d'étude à la Brennereianlage de Tiergarten Oberkirch où, dans l'expectative de l'achat d'un nouvel alambic, nous avons découvert, grâce au propriétaire M. Muller, la féerie de la confection d'un alambic moderne.



Vous êtes cordialement invités à notre journée « moules frites » programmée le 17 janvier 2016.

L'ensemble du comité vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2016.

L'Association Sportive de Betting : 2016, dépêche-toi !

Traditionnellement, en fin d'année, c'est le temps des vœux. Dans l'intimité du cocon familial ou entre amis, on se tape gentiment dans le dos, on s'enlace et on se souhaite le meilleur pour l'année qui va bientôt nous ouvrir ses bras. Nous ne dérogerons pas à la règle et l'on espère que chacun, chacune, qui pourra lire ces quelques lignes, verra sa vie plus belle, parce que plus douce, plus légère, que celle qui va s'achever d'ici peu.

Bien que cela ne soit sans doute pas dans le ton d'un bulletin municipal, il est éminemment périlleux, quelques jours à peine après une tragédie vécue dans sa chair par toute une communauté nationale, de se borner à la seule évocation d'une activité associative, comme une succession de faits hors du temps. Parce que si nous étions Charlie, nous sommes à présent Paris. Et demain, nous demeurerons d'indéfectibles amoureux de la vie, des soutiens sans faille à toutes celles et ceux qui combattent l'innommable. En somme, de fervents lutteurs contre toute forme de connerie. Nos armes ne pèsent peut-être

pas lourd, mais, dans le fond, elles sont redoutables si on leur donne du sens : des ballons, des protège-tibias, des pompes à crampons, des sourires, et une certaine dose d'humour. La vie, quoi. Tout ce que les décérébrés honnissent.

Parce que nous, nous vous parlons de football, d'un sport collectif qui, dans le principe tout du moins, vous tire vers le haut. Discipline collective où l'entraide et l'effort partagé participent de son essence, le football nous invite sans cesse à nous améliorer, et pas seulement avec une balle au bout du pied. C'est un état d'esprit. Malheureusement, nous ne sommes pas dupes, et les scandales à répétition et autres frasques de footeux au cerveau situé à la base du talon, piétinent allègrement ces belles vues.

Mais au fait, pourquoi ce titre ? Pourquoi sommes-nous si pressés que 2015 s'achève ? D'abord, parce que doux naïfs, on se prête à rêver que le monde tourne un peu plus rond, comme une page sombre qui laisserait place à une autre de lumière.

Ensuite, parce que si l'on se regarde le nombril, on se rappelle qu'en 2015, l'équipe A de l'A.S.B. n'a pas réussi à composer son billet pour la 2^e division de District. Au printemps dernier, lors de l'ultime journée de championnat, elle avait en effet failli lors de son match coupe-ret face à Valmont, perdant, au-delà d'une rencontre, ses illusions. Se remettant en selle, l'intersaison indiquait la nouvelle philosophie qui allait dorénavant devoir être appliquée. En somme, un travail acharné et une (véritable) cohésion de groupe, comme deux vigies vous guidant dans une nouvelle aventure. A l'heure où nous écrivons ces lignes, une chose est sûre : cette équipe A est dans les temps. Comment dire autre chose lorsque l'on sait que ses sept matchs se sont conclus par autant de victoires, qu'elle est seule en tête de sa poule, et que sa différence de





buts est exemplaire (+ 22). Si elle ne faiblit pas, si elle poursuit avec humilité et application son entreprise, alors on pourra se dire que, cette fois, après plusieurs montées ratées pour des raisons diverses, c'est la bonne.

Pour le vérifier, il faudra attendre le printemps prochain et prendre acte de l'issue de son double duel avec la S.S.E.P. (Hombourg-Haut), son principal rival.

L'équipe B, quant à elle, a jusqu'à présent, soufflé le chaud et le froid. On vous dira que c'est le propre d'une équipe B que d'avoir un panel évolutif de joueurs, induisant, de fait, des automatismes moindres et plus de difficultés à grandir d'un coup. Pour autant, malgré des rencontres où le résultat n'était pas toujours à la hauteur des efforts déployés, son mélange d'anciens et de jeunes fait tout son charme et l'on vante régulièrement son état d'esprit. Nicolas Boileau, poète et écrivain de son état, disait : « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ». Nul doute que cette B le fera bien plus encore et, une fois l'hiver passé, peut-être aurons-nous également à son endroit, une année 2016 pleine d'heureuses surprises...

Du côté des équipes de jeunes, les Présidents de l'A.S.B et de la Société Sportive de Seingbouse-Henriville avaient entendu se jumeler à l'orée de cette saison, décision ô combien légitime lorsque l'on sait à quel point il est délicat pour les petits clubs de satisfaire aux exigences réglementaires en la matière. L'union faisant la force, il convient naturellement de saluer le travail effectué par les éducateurs des



deux clubs, et ce quand bien même les résultats de nos footballeurs en culotte courte ne sont pas (encore) des plus flamboyants. Dans cette croissance que l'on dira harmonieuse, nous recherchons, plus que jamais, de petits footballeurs en herbe et des éducateurs pour les encadrer. Aussi, n'hésitez pas à contacter le Président Jean Thébault (06 25 34 63 68) si vous souhaitez participer à cette aventure à nos côtés.

Dans ce rapide tour d'horizon, on n'oubliera pas de saluer le succès de la soirée Beaujolais organisée le vendredi 20 novembre dernier et, quelques mois plus tôt, celui de notre repas estival.

Enfin, on remerciera toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, nous témoignent de leur inaltéré soutien. Au rang des aimables contributeurs à nos desseins, remercions la municipalité bettingeaise qui, récemment, a bien voulu installer des projecteurs sur le terrain en schiste, équipement ô combien important pour pouvoir nous entraîner, surtout en période hivernale, dans des conditions satisfaisantes. Ces choses dites, pensez

à suivre nos pérégrinations footballistiques sur notre site internet (www.asbetting.fr) ou encore sur Facebook et, le plus important pour la fin, n'oubliez pas de vivre. L'actualité récente nous a rappelé avec effroi à quel point nos vies sont fragiles. Le regard dirigé vers un demain que nous espérons plus clément, nous ne vous souhaitons rien de moins que le meilleur pour vous et vous proches.

 **A.s. Betting**

www.asbetting.fr



Les associations

La Société des Ouvriers et Mineurs

Sortie annuelle en bus du samedi 28 juin 2015

Cette sortie était à nouveau typiquement «lorraine» avec sa gastronomie et son aspect médiéval.

Le matin, nous étions attendus à Montenach près de l'Auberge de la Klauss pour une visite d'une cave exceptionnelle. Dans un décor de rêve, les propriétaires Charles et Frédéric Keff avaient sélectionné plus de 40 000 bouteilles de vin et d'alcool et pour le plaisir des yeux et du palais. Il a été proposé toute une gamme de produits de qualité : les délices du fumoir, les terrines et toute la gamme des produits de la ferme et de leur élevage de canards, le tout «fait maison» et dans la tradition. Pour clôturer cette visite riche en découverte, une dégustation nous a été offerte. Le déjeuner fut pris au restaurant de l'Auberge de la Klauss, le menu étant régional avec un succulent soufflé flambé à la mirabelle.

L'après-midi, c'était Rodemack, ce village classé parmi les 200 plus beaux villages de France. Ce jour-là, ce vieux bourg s'est transformé en village du Moyen Âge. Dans les rues, une grande foire médiévale avec plus de 80 marchands et artisans nous ont séduits par leur habileté dans le travail du bois, de la pierre, de la verrerie et de la broderie. Une quarantaine de troupes, comédiens, ménestrels et danseurs faisaient leurs spectacles à chaque coin de rue. En soirée, un défilé avec plus de 400 costumés d'époque a terminé ce week end médiéval pour sa 35^e année de fête au

village de Rodemack qui reste l'une des principales attractions costumées en Lorraine. Avant de repartir, le dîner fut encore pris sur place.

Tout le groupe était satisfait de cette belle journée ensoleillée et ceci malgré une chaleur suffocante.



Animations estivales

Mercredi 5 août, Bingo au centre socioculturel du village !

En effet, protégés des ardeurs du soleil, une quinzaine d'enfants de Betting et de Béning-lès-St-Avold se sont retrouvés dans la petite salle pour plusieurs parties de Bingo. Les parties se sont déroulées dans une bonne ambiance, avec un vif désir de remplir les grilles au plus vite afin de pouvoir gagner les différents lots offerts par la société.



Fête de la bière et de la saucisse

C'est le dimanche 20 septembre que cette fête a été reconduite pour la 8^e fois.

Encore une très belle réussite ! Nombreux furent les participants venant de près ou de loin avec, en plus, la participation d'associations de mineurs de la région. La partie musicale a été assurée par le duo « Jacky Mélody » qui, comme par le passé, a su transporter les personnes dans une ambiance folklorique comme à la Fête de la Bière à Munich.



Les dates à retenir pour 2016:

Lundi 21 mars

**Assemblée générale
de la société**

Dimanche 3 avril

Repas lorrain (pot au feu)

Samedi 10 septembre

**Croisière sur le Rhin
« Loreley et Rudesheim »**

Dimanche 25 septembre

**Fête de la bière
et de la saucisse**

Dimanche 4 décembre

Banquet de la Sainte Barbe

Samedi 17 décembre

**Sortie en bus à l'Europa Park
à Rust en Allemagne**

Pour la fidèle participation aux manifestations organisées par la société, le président remercie chaleureusement toutes les personnes de près ou de loin.

*Meilleurs vœux
et heureuse année 2016.*

**Glück
Auf !**



Les animations estivales

Dans la continuité de notre regroupement scolaire, nous avons, avec la commune de Béning-lès-St-Avoid, décidé d'organiser ces animations en commun. Ce sont 90 jeunes qui ont profité, toutes activités confondues, de cette nouvelle organisation.

Merci encore aux associations et à tous les bénévoles de Betting comme de Béning-lès-St-Avoid pour leur soutien et leur engagement.

▼ Caserne des Pompiers de Béning-lès-St-Avoid : visite et activités



▼ Patinoire



▼ Pétanque



▼ Tir à l'arc ►



▼ Zoo de Sarrebruck



Les animations estivales



◆ Musée de la Mine : activités et jeu de piste ►



AUG *Distribution*

FOURNITURES POUR BOULANGERIES & PÂTISSERIES

24, rue Nationale
57800 BETTING

☎ **03 87 04 78 15**





◀ Tépacap de Bitche ▼



▼ Football



Les animations estivales



▲ Promenade en forêt



◀ Wallygator ▼



À cheval !

L'ensemble des élèves de l'école élémentaire Jean de la Fontaine a participé à un cycle de 6 séances d'initiation à l'équitation au centre équestre EK Compét de Freyming-Merlebach.

Ils y ont ainsi appris les bases théoriques, mais aussi pris plaisir à panser et à monter des poneys parfois impressionnants. Ces séances très appréciées et riches en nouvelles sensations se sont clôturées par une remise de diplôme.



Musée et Jardin des Faïenciers de Sarreguemines

Dans le cadre du «Parcours Patrimoine», les élèves de la Maternelle ainsi que leurs camarades du cycle 2 et 3 se sont rendus à Sarreguemines pour une journée des plus culturelles.

Au programme de cette journée : visite du Musée de la Faïence avec, pour fil conducteur pour les maternelles, le chocolat (chasse aux objets, histoire du chocolat, jeux autour des 5 sens, dégustation de différents chocolats, ...) Puis dans un second temps une visite-promenade à travers le jardin des Faïenciers (l'observation des insectes, les herbes aromatiques, les bruits du jardin, les semis, ...)

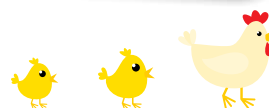


Sortie à la ferme



Les élèves de la Maternelle se sont rendus à la ferme pédagogique de la «Colline Bleue» à Denting.

Découverte des animaux de la ferme : étudier leurs modes de vie, les nourrir sans oublier quelques petites papouilles !



Jardin

Impressionnés et très inspirés par le Jardin des Faïenciers, les élèves de la Maternelle ont troqué, le temps d'une saison, feutres et crayons pour les outils du jardinier. Et pour veiller au bon soin de nos plantations, nous vous présentons notre épouvantail... très très effrayant !



Kermesse



Avec le soleil au rendez-vous, la kermesse de l'école Jean de la Fontaine a rencontré un joli succès.

Après un spectacle haut en couleurs, danses, chants, pièces de théâtre, les enfants, accompagnés de leurs parents et familles, ont pu profiter des différents stands proposés : pêche à la ligne, chamboule tout, les montagnes électriques...

Après tant d'efforts le réconfort...

Un grand merci aux parents qui se sont investis tout au long de cette journée : confection de salades, de gâteaux ou encore en se dévouant pour tenir l'un des nombreux stands proposés aux enfants.



Rentrée 2015/2016

Regroupement scolaire : premier trajet en bus pour les élèves de Betting qui se rendent à l'école à Béning-lès-St-Avoid.



Fête d'Halloween au périscolaire





**Deux places de
cinéma à gagner
au premier qui aura
identifié ce lieu.**

La réponse est à
déposer en mairie
sous enveloppe.

Bonne chance !



**2 places de cinéma
à gagner !**

Offertes par le Méga Kiné
de Freyming-Merlebach

Le quizz du mois de juillet a été gagné par Thibaut BRACK. La réponse se trouve au cimetière !
Bravo au gagnant !

Infos pratiques : carte d'identité

À compter du 1^{er} janvier 2014

La durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.

Elle ne nécessite aucune démarche particulière auprès de votre mairie. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

PIÈCES À FOURNIR

- Carte d'identité
- 2 photos d'identité (35 x 45 mm) récentes et identiques, en couleur (ni scannées, ni numérisées)
- Si vous êtes titulaire d'une carte d'identité plastifiée, indiquer les noms, prénoms, dates, lieux de naissance et nationalités de vos parents, sinon apporter un acte de naissance de moins de 3 mois.
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou portable, avis d'imposition ou de non-imposition, contrat de location, quittance de loyer.
- Si carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans : acte de naissance de moins de 3 mois.

Pièces à fournir en cas de perte ou de vol de la carte d'identité :

- déclaration de perte établie en mairie ou une déclaration de vol établie au commissariat/gendarmerie
- acte de naissance de moins de 3 mois
- justificatif d'identité comportant une photographie : passeport, permis de conduire ...
- timbre fiscal de 25 €



● Pour les mineurs

- la présence du mineur est obligatoire lors du dépôt de la demande de carte d'identité
- acte de naissance de moins de 3 mois
- carte d'identité du parent qui signe la demande
- pour les enfants mineurs dont les parents sont divorcés : jugement de divorce.

● Pour les personnes majeures habitant chez des parents ou des tiers

- attestation de l'hébergeant certifiant de la résidence depuis plus de 3 mois du demandeur
- copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant

● Pour les personnes nées à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger

- justificatif de nationalité française : certificat de nationalité française

● Pour les veuves

- acte de décès de l'époux ou livret de famille

● Pour les femmes qui conservent le nom marital

- jugement de divorce

Sites à consulter :

www.interieur.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Déchets ménagers

COLLECTE MULTIFLUX

Chaque lundi



CONTENEURS À VERRE

Rue de l'École et rue de la Croix
Rappel : les bouchons, capsules
et couvercles doivent être retirés.



*Déchèteries de
la Communauté
de Communes de
Freyming-
Merlebach*

BETTING

Route de Betting
03 87 04 06 90

Ouvert
du lundi au samedi
de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Fermeture hebdomadaire
le mardi

HENRIVILLE

Parc d'activités
03 87 83 34 33

Ouvert
du mardi au samedi
de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Fermeture hebdomadaire
le lundi

HOMBOURG-HAUT

Rue de l'Étang
03 87 29 07 99

Ouvert
du lundi au samedi
de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Fermeture hebdomadaire
le jeudi

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le troisième mercredi des mois impairs
(janvier, mars, mai, juillet,
septembre et novembre)

OBJETS ENCOMBRANTS ACCEPTÉS :

- **Le mobilier** : tables, canapés, sommiers, armoires, fauteuils, bureaux, commodes, lits, etc.
- **Autres objets** : radiateurs, chauffe-eau, vélos, poussettes, moquettes, lavabos, etc.

Le volume des objets encombrants
est limité à **3 m³** par adresse.

DIMENSIONS MAXIMALES DES OBJETS ENCOMBRANTS :

Longueur = 2 m / Volume par objet = 1,5 m³
Poids = 100 kg

OBJETS ACCEPTÉS DANS LES 3 DÉCHÈTERIES :



- **Verre, vêtements et chaussures usagées, tout venant** (canapés, matelas, etc.)
- **Bois, gravats, déchets verts, papiers, cartons**
- **Métaux hors pièces automobiles**
- **Huiles usagées de moteur et de cuisson**
- **Pneus déjantés** uniquement acceptés à la Déchèterie de Hombourg-Haut
- **Déchets d'équipements électriques et électroniques**
- **Déchets diffus spécifiques** : acides, soudes et produits à base de soude, ammoniac, comburants (white spirit, alcool à brûler, eau oxygénée), biocides ménagers, engrais et phytosanitaires ménagers, liquides inflammables conditionnés et solvants, pâteux (peintures, vernis, lasures, colles...), déboucheurs et décapants pour la maison, produits pour cheminées, filtres de voiture usagés
- **Déchets d'activités de soins à risque infectieux** : seringues, piqûres, aiguilles, compresses et cotons souillés

L'accès à la déchèterie pour les particuliers se fait sur
présentation de la carte Sydem'Pass.

L'accès aux véhicules utilitaires légers loués ou empruntés par
des particuliers, d'un volume supérieur ou égal à 3 m³,
est autorisé sur présentation d'une autorisation délivrée par :

Communauté de Communes de Freyming Merlebach
Service de Valorisation des Déchets Ménagers

2, rue de Savoie 57804 FREYMING-MERLEBACH
Tél. : 03 87 00 21 50

N° vert : 0 800 508 548
www.cc-freyming-merlebach.fr

Hypermarché



Freyming-Merlebach

4, rue des Genêts
ZAC de Betting

www.e-leclerc.com/freyming



**Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 20h30**